lou publiaïre

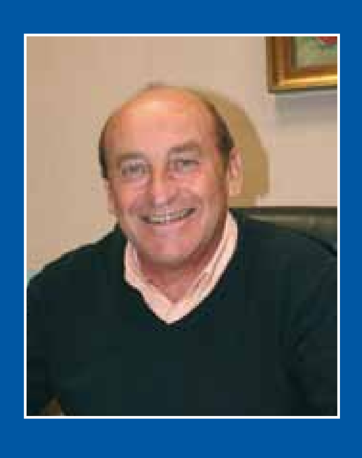
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

BONNE ANNÉE !





n° 48 > Décembre 2013



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

En cette période préélectorale, il n'est pas aisé de rédiger un éditorial sans que celui-ci ne risque d'être taxé de propos électoraliste.

L'exercice est compliqué, certes, mais c'est la règle et, dans un souci d'équité démocratique entre les différents candidats, je vais bien évidemment m'y conformer.

Après une saison estivale marquée par des animations majeures comme par exemple le passage du Tour de France, nous voici déjà au seuil d'une nouvelle année.

Que l'on soit randonneur pédestre, camping-cariste, cycliste sportif ou de loisir, amoureux de motos ou d'automobiles de prestige, ou tout simplement amateur de paysages grandioses et préservés, notre montagne connaît un succès grandissant et qui n'a certainement pas fini de nous surprendre.

Il ne vous aura pas échappé que, s'agissant des ordures ménagères, nous vivons à Malaucène, comme dans les autres communes de la COVE, une véritable petite révolution.

Sur une grande partie du territoire communal, le tri sélectif se fait désormais en porte à porte.

Malgré un démarrage quelque peu difficile et une grève des éboueurs bien mal venue, il s'agit là d'un véritable défi à relever. C'est le passage obligé afin d'optimiser la gestion des déchets et respecter davantage notre environnement.

Édito

Sommaire

Lou Publìaire N° 48
Décembre 2013
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie et associations
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 – 5404
Dépôt légal : décembre 2013
Tirage : 1 800 exemplaires
Impression : Cap Sud Impression
84110 VAISON-LA-ROMAINE

Cela demandera un effort de chacun pour la période de mise en route et de rodage, mais, comme à chaque fois, l'enjeu est de taille et mérite à lui seul cet effort collégial.

C'est officiel, les élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Là aussi, il s'agit d'une petite révolution car cette élection, pour la première fois chez nous, va se faire au scrutin de liste:

En clair cela signifie que le panachage sera interdit.

Voici les principales contraintes :

- *Chaque liste présentée devra être complète (23 candidats pour Malaucène)*
- *Elle devra respecter la parité hommes/ femmes*
- *Aucun nom ne pourra être rayé ou rajouté sur le bulletin de vote au risque de l'annulation pure et simple de celui-ci*
- *Les élus devant siéger à l'intercommunalité devront être signalés sur le bulletin de vote*
- *Chaque électeur devra donc voter « liste entière » sans aucun panachage ni rajout.*
- *Ensuite, un savant calcul mélangeant scrutin majoritaire et proportionnelle, attribuera les sièges aux différents candidats.*

Rendez-vous est donc pris pour les 23 et 30 mars 2014.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et à vous donner rendez-vous le samedi 25 janvier à 18h30 au Blanchissage pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Joyeux Noël et bonnes fêtes à tous !

Dominique BODON
Maire de Malaucène

À l'honneur



MARIE-FRANCE LOMBARD

Marie-France LOMBARD est née en 1946 à Valréas. En juin 1968, elle épouse Robert et s'installe à Malaucène. Trois enfants naîtront de leur union, Sylvie, David et Pascal qui lui ont donné cinq petits enfants. Très tôt, elle s'investit dans la vie associative du village. D'abord au Tennis Club de Malaucène comme secrétaire adjointe, puis dans le Comité des Fêtes sous la mandature de Jacques Gabinel. Au début des années quatre-vingt, elle commence par accompagner ses fils au foot puis devient la secrétaire du RGM en 1991. Voici 22 ans qu'elle assume ce poste et, en plus, elle accompagne l'équipe de la Réserve lors de ses déplacements et on la retrouve à la buvette du RGM lors des matches à domicile. Mais elle s'est aussi très activement investie pour le Téléthon. En dehors de tout çà, elle trouve encore le temps d'aller aux champignons, de jardiner, de cuisiner et de garder ses petits enfants. Marie-France, un exemple de dévouement avec une « pêche » extraordinaire.

> ENFANCE JEUNESSE

Vacances de Toussaint

La Médiathèque, le Club Jeunes et la COVE se sont mis à l'heure du SLAM : des vacances dynamiques avec un stage de Slam et des rencontres sportives les après-midi pour les 10-13 ans.

Grand habitué des scènes en France et à l'étranger, Dizzylez a remporté en 2009 à Berlin les première rencontre Européenne de Slam Poésie. Il mène depuis 2006 de nombreux ateliers d'écriture créative *(en milieu scolaire, bibliothèque, Hôpital ou prison)* ou il fait découvrir sa discipline de manière vivante rythmique et ludique. Une dizaine de jeunes ont participé au stage de SLAM qui s'est déroulé lors des vacances de la Toussaint au Club Jeunes

Prochains rendez-vous

• **Carnaval des enfants :** le 21 février, à l'initiative de l'Association des Parents d'Élèves de Malaucène *(APEM)*, et avec les écoles et les services municipaux. Petits et grands sont attendus pour ce « joyeux moment de défoulement ».

Comme chaque année, la commune, à travers son Centre de Loisirs et son Club Jeunes, a concocté un programme de qualité pour les vacances scolaires :

• **Vacances de février :** thématique de la remise en forme, avec stage de fitness pour les pré adolescents *(10 - 13 ans)*, qui permet de faire passerelle entre accueil de loisirs et accueil de jeunes.

• **Vacances de Pâques :** programme nature et découverte des insectes avec ascension du Mont Ventoux et observation du lever de soleil pour les pré adolescents et adolescents.



CRÉATION PRÉSENTÉE LE 16 NOVEMBRE

> RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau rythme global de la semaine répartit le temps scolaire *(24 heures)* sur 9 demi-journées, amenant d'une part, la commune à revoir l'organisation de son accueil périscolaire et d'autre part, certaines associations à réorganiser leurs temps d'activités.
Il s'agit donc de coordonner à l'échelle communale tous les acteurs qui interviennent en direction des enfants *(écoles, associations, services municipaux)* pour créer un projet cohérent en direction des familles et enfants. À ce titre, la commune a mis en place différentes phases de travail.

1re phase : septembre décembre

Rencontres avec les différents acteurs et constitution d'un comité de pilotage avec les partenaires institutionnels *(Éducation Nationale, CAF, MSA, Direction départementale de la Cohésion Sociale)*, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les associations, les élus et les techniciens municipaux, notamment du pôle enfance jeunesse.
Il en ressort une proposition d'organisation du temps scolaire basée sur les jours et heures suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h et mercredi 10 h - 12 h *(avec un accueil périscolaire à partir de 9 h)*.

Orientations municipales : au regard des débats encore en suspens, des retours d'expérience des communes ayant mis en application la réforme dès la rentrée 2013, la commune de Malaucène souhaite rester prudente dans les modifications d'organisation qui pourraient intervenir à la rentrée 2014.

Il s'agit en effet de prendre en compte les besoins des enfants, les attentes des familles, sans bouleverser l'organisation des partenaires notamment associatifs et se laisser une première année de fonctionnement pour avoir tout le recul nécessaire. À la différence d'autres communes, Malaucène réunit les équipements enfance jeunesse et les agents travaillent en lien entre les services pour accompagner les enfants dans un parcours : de la crèche au centre de loisirs avec les assistantes maternelles et l'école, puis du centre de loisirs à l'accueil de jeunes.

La commune souhaite donc réorganiser en priorité ses moyens existants pour s'adapter aux nouveaux créneaux périscolaires dégagés par les nouveaux horaires d'école, développer la qualité de ses actions actuelles et réfléchir sur une nouvelle offre d'activités en créant des passerelles entre services et des partenariats éventuels avec les associations.

2e Phase : janvier février : validation du nouveau temps scolaire par le directeur académique. Enquête auprès de l'ensemble des familles pour affiner les besoins d'accueil péri et extra scolaires.

3e phase : mars avril : construction du projet éducatif territorial.

> POINT SUR LA RENTRÉE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions !

CHIFFRES CLÉS :

Maternelle : 87 enfants ; 3 classes. Élémentaire : 141 élèves ; 7 classes. Sandra Tramier effectue la décharge de Bruno Soubeyrat *(CM1)* et le mi-temps de Ludivine Arnaud Clier *(CM2)*.

Maintien des dotations annuelles
Classes transplantées, sorties pédagogiques : enveloppe de 8 000 € par an. Coopératives scolaires : 2 250 € école élémentaire et 1 500 € école maternelle. Équipement : dotations annuelles de 1500 à 2000 € *(équipement informatique, sport et mobilier)*.

Dotations individualisées : matériel scolaire : 46 € par élève, fêtes de fin d'année : 8 € par élève *(cadeau choisi par l'enseignant)*, dictionnaire offert aux enfants passant en 6e.

Goûter de Noël offert à tous les enfants et spectacle de noël offert aux enfants de la maternelle.

Mises à disposition : un agent municipal pour la maintenance du parc informatique ; un agent de la médiathèque pour des activités autour de la lecture et de l'écriture.

Restaurant scolaire « le nougat blanc » :
Prix de ticket de cantine à 2,65 €. À noter que les 5 agents de la cantine participent au programme Saveurs Ventoux Nature pour travailler sur les produits du terroir et offrir des repas de qualité.

Accueil périscolaire : matin et soir, une équipe d'animateurs municipaux propose des activités variées.
Renseignements : 06 74 35 57 64. Pour plus d'informations, contacter le Pôle Cohésion Sociale : ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h *(sauf le mercredi)*.

> STRUCTURES MUNICIPALES POUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Structure Multi accueil « Bébé Lune » pour les moins de 3 ans

La crèche Bébé Lune est située à proximité de l'école et du centre de loisirs. Elle dispose d'une salle d'activité, d'un réfectoire, d'une salle de propreté, de 4 dortoirs et bénéficie d'un espace extérieur exceptionnel : préau, jardin dont 120 m2 sont aménagés en jardin potager pédagogique. Les repas sont élaborés sur place.
Ouverte de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Inscriptions occasionnelles sur rendez-vous, inscriptions au forfait après accord de la commission. Tél. 04 90 65 17 68

Lieu d'accueil enfants parents « Les petits pas... sages », de la naissance à 3 ans

« Les petits pas sages » est un lieu où les jeunes enfants jouent en présence de l'adulte qui les accompagne. On y vient quand on veut, on repart quand on veut. On peut échanger autour de l'enfant, parler de son expérience. Des activités sont proposées ponctuellement. Tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 au Centre de Loisirs. Contact le jeudi matin au 04 90 65 19 31 ou 06 74 35 57 64.

Relais Assistantes Maternelles

Animations à destination des enfants accompagnés de leur assistante maternelle.
Tous les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre de Loisirs. Contact au 06 23 80 56 56.
Permanences pour les familles et les assistantes maternelles *(écoute, informations, aide administrative)* sur RDV les après-midi sur place ou dans les locaux de la CoVe.

> REMISE DES DICTIONNAIRES AUX FUTURS ÉLÈVES DE 6e



> 2014 ANNÉE ÉLECTORALE, NOUVEAU MODE D'EMPLOI :

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le 25 mai 2014.
Les modalités du vote municipal ont été modifiées par la loi du 17 mai 2013. Celle-ci a abaissé de 3500 à 1000 habitants, le seuil d'application du scrutin de liste. Ainsi, la commune de Malaucène, qui compte 2 750 habitants, est concernée par cette réforme, **ce qui signifie que le panachage des listes comme nous l'avons connu jusqu'en 2008 n'est plus possible.**
Désormais, le système de vote combinera le scrutin majoritaire à deux tours et le scrutin proportionnel. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis entre toutes listes *(y compris la majoritaire)*, ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Seules les listes comptabilisant au 1er tour plus de 10% des suffrages exprimés pourront accéder au second tour. Enfin, les listes présentes devront obligatoirement se conformer au principe de la parité, présentant alternativement un homme / une femme, ou vice-versa.

Changement également du côté des intercommunalités, puisque désormais les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct. Les candidats à la communauté d'agglomération seront ainsi « fléchés » sur la liste des candidats aux élections municipales.

Quant aux élections européennes, pas de changement, elles auront lieu au suffrage universel direct à un tour. Les français seront appelés à élire environ 80 députés qui siègeront au parlement européen, composé d'une assemblée de 751 eurodéputés.

> OFFICE DE TOURISME

Les touristes nous font prendre conscience de notre bien-être.

« Vous avez de la chance d'habiter dans un pareil pays »
« Vous n'avez pas toujours le sens du service mais nous aimons tellement cette authenticité qu'il ne faut pas *(trop)* changer, car on se sent bien chez vous »
En quelques phrases, voici ce que nous avons entendu cet été et plus particulièrement au cours des sept apéritifs servis à plus de 200 touristes devant notre office du tourisme. Pour les Malaucéniens, nous ne voyons plus le bien-être procuré par notre village et ses environs à ses résidents, habitués que nous sommes à cette chance. « Sian trop dru » comme disent les anciens, jugez-en :
En premier lieu, difficile de nier le bien-être climatique unique en cette région grâce, entre autres, aux bienfaits du Ventoux et du Groseau. Mais aussi le bien-être naturel lié aux paysages et aux nombreuses merveilles que la nature nous prodigue dans un rayon de quelques kilomètres. Nous profitons également du bien-être de proximité, peut-être même du bien-être social avec nos commerces et nos producteurs locaux qui font que l'on peut disposer sans prendre sa voiture de toutes les commodités d'une petite ville sans avoir les inconvénients d'une grande. Et quand ils sont en vacances nos visiteurs aiment particulièrement cette convivialité et la fraîcheur de nos fruits et légumes.

Et maintenant on peut ajouter le bien-être personnel par la pratique de nombreux sports, la nouvelle installation de balnéothérapie assortie de tous les services de bien-être corporel, et les nombreux clubs pour s'adonner à son loisir préféré. Alors, en améliorant la qualité des services et de l'accueil que nous devons aux « autres » surtout lorsqu'ils participent à la vie économique du village comme c'est de plus en plus le cas, et en réduisant les diverses incivilités que nous constatons malheureusement un peu chaque jour, Malaucène est *(et restera)* bien le village de tous les bien être.

NOUVEAU : Accès gratuit Borne WIFI à l'office de tourisme. « Ici Wifi »



15 JUIN **- THÉÂTRE** - *« Mais qui est enterré sous le lavoir » par le TRAC de Beaumes de Venise (Cove)*



30 JUIN **- TÉLÉTHON**

Dans le cadre de la grimpée du Ventoux « Le TetV » (Tel est ton Ventoux), Laurence Tiennot-Hermans, présidente nationale de l'AFM a remis à la municipalité une plaquette souvenir du Téléthon en présence de Martine Décher et Michel Prot, responsables départementaux et Christian Liégeois et Bruno Heitz, responsables locaux du Téléthon.





5 JUILLET **- LUC TA VAN THINH** *expose ses oeuvres*



13 JUILLET **- UNE DÉLÉGATION DE MAHLBERG** *en visite pour le Tour de France (Commission du Jumelage)*



20 JUILLET - *Succès grandissant pour* **L'ABRIVADO** *(Comité des fêtes)*



Les bénévoles de l'Abrivado



Taureau piscine



> Commission **culture**

17 JUILLET - **DRAGAN DRAGIC**
expose ses œuvres à la hapelle du Groseau



21 JUILLET - **CONCERT D'ORGUE**
CIRICINO MICHELETTO dans le cadre du Festival Musique Sacrée en Avignon



25 JUILLET - **CONCERT DE VIOLONCELLE**
par Walter Grimmer à la salle Saint Michel



6 JUILLET - **SPECTACLE «UN OISEAU SUR LE GRILL»**
par la Compagnie théâtrale Lézards Scéniques.



28 JUILLET - **CONCERT JEUNES TALENTS**



31 JUILLET - **COMMÉMORATION** *Capitaine Joseph Jallier*



25 AOÛT - **FOULÉE DU GROSEAU** *(Commission des sports)*



Temps forts

31 AOÛT - **FÊTE DE LA LIBÉRATION** *(Comité des fêtes)*



11 NOVEMBRE - **COMMÉMORATION** *de l'Armistice de 1918*



31 AOÛT - **FEU D'ARTIFICE**



30 NOVEMBRE - **PMM CASABIANCA**



7 SEPTEMBRE - **MATINÉE DES ASSOCIATIONS**
(Comission des associations)



5 DÉCEMBRE - **COMMÉMORATION** *de la guerre d Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie*



7 SEPTEMBRE - **ACCUEIL DES NOUVEAUX MALAUCÉNIENS**



10 DÉCEMBRE - **GOÛTER DES ANCIENS**
(Commission CCAS)





> **Téléthon** 6, 7 et 8 décembre



6 DÉCEMBRE - *C'est parti pour la balade en tracteur*



7 DÉCEMBRE - *Promenades poneys très appréciées des enfants*



8 DÉCEMBRE - *VOLPONE par Arlequin et Cie*

Noël des écoles et de la crèche



L'APEM a offert un spectacle aux enfants de l'école, Les Indéformidables



Le Père Noël chez Nounous et Bouts d'choux

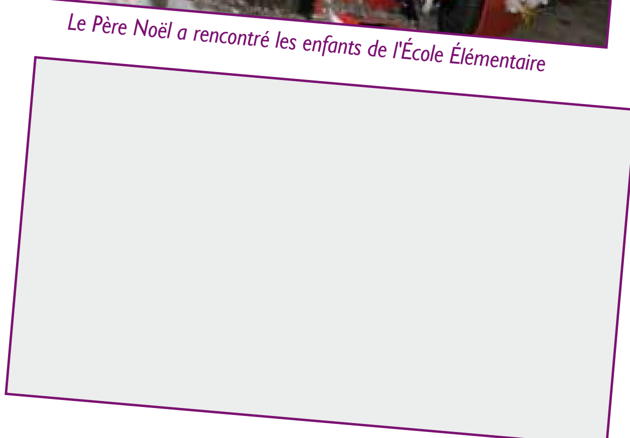


Spectacle Lumi sur les traces du Père Noël pour les petits de la Crèche Bébé Lune et du RAM (Réseau Assistantes Maternelles)



Le Père Noël a rencontré les enfants de l'École Élémentaire

Le Père Noël distribue les cadeaux à la Maternelle



Cadre de vie, environnement et patrimoine

Restauration de la toiture de l'Eglise

> CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Protection des périmètres des captages d'eau potable: dans le cadre de la régularisation des captages publics d'eau potable « Groseau et Saint Martin », la protection des captages AEP *(approvisionnement en eau potable)* touche à sa fin. Une nouvelle étude hydrogéologique a été effectuée par la société Hydrosol Ingénierie *(HI)*, comprenant:

- la mise en place du dossier d'intervention de l'hydrogéologue agréé, qui a émis un avis favorable,
- le dossier de consultation des services concernés, la rédaction de la fiche de synthèse par l'État, le recueil des avis favorables, la réalisation du dossier d'enquête publique déposé en préfecture.

L'enquête publique a donné lieu à 3 permanences en mairie les 10/10, 25/10 et 12/11/2013. À l'issue du rapport et de l'avis du commissaire enquêteur, le dossier devra à nouveau faire l'objet d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique, puis de sa notification, de son inscription aux hypothèques par la commune et des acquisitions foncières nécessaires.

Les travaux de protection des captages publics d'eau potable pourront alors être réalisés par la commune. Compte tenu de l'avancement du dossier, ces travaux pourraient être envisagés au 1er semestre 2014.

Jardin passage de l'âne: ce nouvel espace de repos et de verdure au cœur du vieux village est désormais accessible à tous. Des bancs ont été installés et des arbres ont été plantés dans le cadre de l'opération 10 000 arbres en Vaucluse. Une réalisation qui se poursuit dans le vieux village avec la volonté de créer des espaces visant à améliorer le cadre de vie du vieux Malaucène. Ainsi la commune a missionné le CAUE, par délibération du conseil municipal du 10 octobre, pour la



rénovation de la place de la république et de l'îlot Sauvan. Des espaces qui seront également sécurisés avec la mise en place de la vidéo protection.

Aire de jeux des Palivettes: installation de balançoires, rendant le site plus attractif pour les enfants.



Débroussaillage du terrain communal à l'arrière du restaurant scolaire: dans le cadre du maintien en bon état de son foncier communal et de la prévention des risques d'incendie notamment, la commune a diligenté le débroussaillage et le nettoiement du terrain situé à l'arrière du restaurant scolaire *(3000 m²)*. De plus, un nettoiement de la végétation et du feuillage du mur communal longeant la descente de la Bory a été effectué, pour faciliter le passage des piétons.



Suite du programme de voirie 2013 :

- Travaux montée de la Bory, entre l'école et la route de Beaumont, pour une mise en sécurité des accotements utilisés par les piétons et notamment les écoliers,
- Reprise des accotements route de Veaux, pour faciliter la circulation pétionne
- Reprise de la rue de la Charité dans le vieux village

Rond Point de la route de Vaison: ce carrefour de l'entrée de Malaucène a fait l'objet d'un fleurissement particulièrement réussi au cours de l'été 2013.



La période hivernale est le moment où se préparent les futures plantations pour une entrée encore embellie à l'approche du printemps et de l'été.

Info travaux à venir : la taille des platanes du Cours est programmée en début d'année 2014.

> UN PROGRAMME INCITATIF DE RÉHABILITATION ET DE RECONQUÊTE DES LOGEMENTS MENÉ PAR LA COVE SUR LA COMMUNE DE MALAUCÈNE

Depuis le printemps 2013, la COVE a développé un programme d'aide à la réhabilitation des logements pour les propriétaires occupants et des logements locatifs sous conditions. Ce programme dénommé, OPAH Multi-sites *(Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)*, est conduit par Habitat et Développement 84 qui tient une permanence mensuelle en mairie de Malaucène le premier jeudi du mois. Elle concerne les propriétaires occupants *(sociaux et très sociaux)* et les propriétaires bailleurs répondants aux critères suivants:

Pour les Propriétaires Occupants *(PO)*

- Répondre à des conditions de revenus. À titre d'exemple, en social le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 18 170 € pour une personne, 31 957 € pour un ménage de 3 personnes. En Très Social, le revenu fiscal de référence pour une personne est de 14 173 €, 24 728 € pour un ménage de 3 personnes.
- Occuper le logement pour une durée minimal de 6 ans et posséder un titre de propriété,
- Réaliser les travaux dans un délai de 3 ans après accord du dossier.
- Localisation sur la commune.

Pour les Propriétaires Bailleurs *(PB)*

- Nécessité de conventionner le logement avec un loyer maîtrisé pendant une durée de 9 à 12 ans.
- Critères énergétiques, l'étiquette énergétique doit afficher un D au minimum après travaux.
- Les dossiers *(PB)* ne concernent que des logements ou immeubles dans le centre ancien de Malaucène.

Pour tous *(PO+PB)*

- Il faut obligatoirement faire réaliser les travaux par un artisan inscrit au registre du commerce ou au répertoire des métiers. Cela comprend la pose et la fourniture des matériaux.
- Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier.
- Réservation des subventions sur devis et paiement sur factures *(devis précis)*.
- Le bâti doit avoir plus de 15 ans.

Nature des travaux pris en compte et bénéficiant d'un taux de subventionnement particulièrement intéressant:

Propriétaires occupants: mise aux normes du logement pour le rendre décent; gros œuvre, électricité, chauffage, faire des économies d'énergie et bien chauffer son logement, faire des aménagements pour rester autonome dans son logement

Pour les bailleurs: améliorer des logements dégradés, produire du logement conventionné avec des critères d'économie d'énergie, rénover des copropriétés dégradées.

Pour toute demande d'information:

H&D84 au 04 90 23 12 12 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Vous aurez un interlocuteur unique, des renseignements et un accompagnement gratuits, du montage du dossier au paiement des subventions. Vous pouvez également récupérer une brochure d'information sur cette opération à l'accueil de la mairie.

> SERVICES AUX PUBLICS

Ascenseur : les travaux ont avancé à grand pas, dans le respect du calendrier prévu.
Il devrait ainsi entrer en fonctionnement fin février ou début mars 2014, mettant ainsi la mairie de Malaucène aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, avec une année d'avance sur la loi imposant l'accessibilité des bâtiments publics au 1er janvier 2015.



Nouveau camion des services techniques : afin de renouveler régulièrement son matériel pour un meilleur service rendu au public, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau camion pour les services techniques.



Nouveau Minibus : après deux années d'expérimentation positive, la commune a souhaité renouveler sa convention de mise à disposition d'un minibus publicitaire, inauguré le 30 août. Les sponsors des artisans et des commerçants locaux ainsi que le concours de la municipalité ont permis de financer ce véhicule qui parcourra les routes de la communes et du département pour les deux prochaines années. La commune est ainsi dotée de deux minibus principalement affectés au centre de loisirs, au club jeunes et aux Restos du Cœur. Un grand merci à tous.



> PATRIMOINE

Église : la fin de la 1re tranche, avec l'enlèvement des échafaudages devant l'entrée de l'église permet de découvrir un « chapiteau » et un clocher complètement rénovés. Un véritable travail d'orfèvre qui se poursuit avec la toiture de la nef, pour s'achever en milieu 2014 par la mise hors d'eau du chœur.



Éclairage du retable de l'église : afin de mettre encore davantage en valeur le retable de Saint Michel terrassant le dragon, suite à sa rénovation par la commune, un éclairage spécifique a été mis en place, afin de permettre à chacun, Malaucénien ou visiteur, d'apprécier à sa juste valeur la grande qualité de cette œuvre du XVIe siècle.



Restauration du tableau de la Grande Guerre : la commune de Malaucène détenait dans ses archives, un tableau original de 1920, peint par un Malaucénien, Eugène, Louis, Marius Charrasse, dressant la liste des Malaucéniens morts pour la France en 14/18. Ce tableau, qui fait partie du patrimoine communal a fait l'objet d'une rénovation complète et trouvera bonne place en Mairie, sitôt le chantier de l'ascenseur terminé.



> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Radar pédagogique et fin de programme de voirie

Entrée principale du village, avec la route de Carpentras, la route de Vaison est désormais dotée d'un radar pédagogique pour rappeler aux automobilistes le respect de la limitation de vitesse à 50 km/h qui prévaut sur cette voie. À noter également, l'opération de taille réalisée courant juin, et dans un souci de sécurité, sur l'ensemble de l'allée de platanes, par les services départementaux, à la demande de la commune.



Route de Beaumont, après le restaurant scolaire, pose d'un bi-couche à droite et à gauche de la route pour les piétons.



Route de Carpentras, élargissement à gauche pour permettre aux véhicules du Plantier Haut d'entrer et sortir plus facilement et à droite pour les poubelles.



Route de Veaux, bi-couche à droite et à gauche de la route réservée aux piétons.

> DÉNOMINATION DES VOIES ET CHEMINS

Le travail se poursuit : plus de 90 voies et chemins répertoriés en plus des rues et des places du village.
Comme annoncé dans la précédente édition du Publiaïre, la commune a poursuivi son travail de recensement des chemins communaux. Un travail particulièrement long, Malaucène comptant près de 90 km de voies et chemins, dont certains en pleine campagne, voire en forêt. Hors le vieux village, 90 chemins ont ainsi été répertoriés, par ordre alphabétique, dans le respect des noms de quartiers existants, afin d'éviter de trop grandes perturbations pour les adressages et livraisons et aussi de conserver vivace l'histoire locale.
Ces voies et chemins répertoriés seront affichés prochainement en mairie sur un grand tableau afin que chacun puisse venir consulter. Il a été tenu compte aussi souvent que possible des propositions qui nous ont été faites. Un affichage et une information sur le site internet et par newsletter en aviseront le moment venu.

> NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

plus près de l'usager, pour un environnement préservé

Depuis début décembre, la COVE a mis en lace un nouveau système de ramassage des déchets avec des poubelles individualisées. Les poubelles à couvercle jaune sont réservées aux emballages recyclables : briques et cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, canettes, conserves, bidons et aérosols, journaux et magazines.

Les autres déchets, non recyclables, iront dans la poubelle à couvercle vert, (ordures ménagères), **en sac fermé.**

Le ramassage se fera deux fois par semaine : le jeudi pour les poubelles à couvercle jaune et le vendredi pour celles à couvercle vert. Vos poubelles doivent être sorties la veille au soir ou le matin avant 5 h 30.

À noter que l'ancien système de collecte est maintenu pour les propriétés non accessibles au camion benne de la COVE.

Bien évidemment, d'une part, la déchetterie reste ouverte tous les jours de 9 h 15 à 12 heures et aussi le mercredi et le samedi de 13 h 30 à 17 h 30 ; d'autre part, les points d'apport volontaires situés en différents endroits de la commune restent à la disposition des usagers, notamment pour la collecte du verre. Pour les encombrants, à récupérer à votre domicile, sont enlevés le 1er mercredi du mois, l'après-midi.

Pour tout renseignement : numéro vert *(gratuit)* : 0 800 04 13 11, du lundi au vendredi de 8 à 12 h.



> ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE MALAUCÈNE (A.D.S.B.M.)

ET SI ON DONNAIT, VIES SAUVEES

Les quatre collectes de 2013 à Malaucène ont bien eu lieu. Comme nous l'annoncions dans le précédent Publiaïre (n°47), les dons sont en nette baisse (-30% par rapport à 2012). Et cela aurait pu être pire sans le concours de quelques autres donneurs extérieurs, le 4 novembre, et d'un groupe constituant le tiers des accueils, le 2 septembre. Donc en résumé, la mobilisation des habitants de Malaucène et des alentours reste très limitée. C'est d'autant plus curieux, et gênant, que des villages plus modestes ont de meilleurs résultats. alors, que se passe-t-il ? Il ne s'agit pas d'une compétition, mais de sauver des vies. Qui peut y rester insensible et ne pas faire un (petit) effort sur lui-même pour ce don de soi ?
Nous rappelons que l'on peut donner de 18 à 71 ans, et qu'il n'est pas nécessaire d'être à jeun, bien au contraire.
Pour l'instant, les prélèvements dans notre village, ne semblent pas être remis en cause. Ils le seraient d'autant moins si nous remontions la pente, pour revenir à la cinquantaine d'accueils de fin 2011, début 2012. Nous entendrons volontiers les propositions, raisonnables, favorables à l'atteinte de cet objectif.

Alors bonnes fêtes, et bonnes résolutions. Un de nos vœux sera de vous rencontrer à l'occasion des passages de l'Établissement Français du Sang (et pan sur l'EFS !..).

FRANÇOIS ONDE - JEAN-BAPTISTE HILD

> LES AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCÈNE

L'Orgue « Charles Boisselin » de Malaucène a été dignement fêté en 2013 pour ses 300 ans. L'Association des Amis de l'Orgue a repris du service et a proposé 4 concerts de grande qualité, dont 2 en partenariat avec « Orgue en Avignon » et un dédié particulièrement aux enfants pour Noël. Une importante exposition sur la composition et le fonctionnement de l'instrument a été donnée à voir, et une soirée d'échanges instructifs a eu lieu avec un organiste néo-zélandais spécialiste des orgues anciens. Une plaquette du tricentenaire et des cartes postales ont été éditées et sont toujours disponibles. Pour 2014, 3 concerts sont projetés. Les adhérents sont invités à recruter autour d'eux de nouveaux membres et à renouveler leur cotisation 2014 par un chèque de 10 € (ou plus) à l'ordre de l'association, à adresser au Président Gilbert THIERY, 12 rue des dominicaines, 84140 MONTFAVET. Une adresse mail vous est proposée : lesamis@orguedemalaucene.fr. Un site Web est en construction.


CONCERT DE LA ST. MICHEL PAR JC ABLITZER

> APEM

L'APEM *(Association des parents d'élèves de Malaucène)* a pour but d'organiser des manifestations au profit des enfants de Malaucène.
Lors de la période scolaire 2012/2013, les membres de l'Apem ont organisé une projection cinéma, le carnaval, une bourse aux jouets, un vide grenier ainsi que de multiples ventes de gâteaux à la sortie de l'école.
Grâce à ses bénéfices, l'Apem a offert un spectacle burlesque aux enfants de l'école maternelle et primaire le 17 décembre 2013.
De plus, une enveloppe a été proposée à l'école maternelle ainsi qu'a la primaire pour l'achat de matériel d'extérieur qui pourra être utilisé en commun par les écoles, le centre de loisirs et le club jeune.
Pour cette année 2014, l'Apem a prévu d'organiser le carnaval, la broc de l'Apem, ainsi que son incontournable bourse aux jouets de fin d'année.



> LES AMIS DU VIEUX VILLAGE DE MALAUCÈNE

L'Association « les amis du vieux village de Malaucène « existe depuis 1994 et elle a toujours œuvré pour la défense du patrimoine de Malaucène. Elle a notamment participé à la réhabilitation d'un certain nombre de monuments communaux. Ces travaux ont entraîné la mise en place de financements qui ont fait l'objet de la part des responsables de l'association de sollicitations auxquelles ont toujours répondu, la Commune, le Conseil Général, le Conseil Régional et la Cove. Cette étroite collaboration a permis de réaliser entre autres, diverses signalétiques, le chemin de croix du Calvaire, la remise en état du campanile du beffroi, et le rétablissement des fontaines Théron, de la rue Chaberlin.

Pour 2014, il est envisagé de mener un certain nombre de projets : réhabilitation complète de la fontaine de la Juiverie et un chantier de jeunes.
D'autres actions sont également envisagées comme des travaux de restauration nécessitant des aides financières plus conséquentes pour lesquelles il sera fait appel à des fonds européens voire à des fonds privés.
Afin de pouvoir réaliser tous ces projets, il est nécessaire que le plus grand nombre de Malaucéniens ainsi toute personne intéressée par les objectifs poursuivis adhérent à nos ambitions en se faisant connaître de l'Association.
Nous pourrions ainsi informer et conseiller davantage les personnes qui souhaiteraient participer de près ou de loin à la préservation du patrimoine de Malaucène.
Contacter la présidente : Marie-Lise Ribière
marieliser@orange.fr ou 06 75 86 43 36





> AU FIL DU GROSEAU

L'association « Au fil du Groseau » s'attache à valoriser le patrimoine de Malaucène et de ses environs. Elle a édité deux livres, « Malaucène, village du Ventoux » tome I, et « Malaucène, les mémoires de l'horloge » tome II, actuellement en librairie. L'association s'est depuis lancée dans un recensement des multiples richesses éparses des rues du village, connues, ou cachées au fond de ses arrières cours; et a présenté aux Malaucéniens une partie de son travail, lors d'une exposition photo commentée, aux journées du patrimoine 2012. Cette année, elle a proposé avec deux associations, le groupe archéologique de Carpentras et les amis du vieux Malaucène, deux demi-journées sur le thème de Malaucène au Moyen âge. L'ambition de l'association pour l'année 2014 est de voir aboutir son projet de musée virtuel de Malaucène.

POUR L'ASSOCIATION, SON PRÉSIDENT XAVIER MASINGUE



> CCTMV

Notre Club CycloTouriste Malaucène Ventoux *(CCTMV)* est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme. Nous proposons chaque semaine 3 sorties, les mardis, jeudis et samedis. La sortie de jeudi est généralement plus facile. Les parcours peuvent être modifiés au moment du départ en fonction de la météo ou des désirs des participants. Sur notre site internet, vous pouvez désormais vous inscrire en ligne pour chaque sortie. Les infos de dernière minute, les modifications, les annulations éventuelles en fonction de la météo sont disponibles. La liste des participants et les commentaires sont aussi en ligne. Sur cette page vous pouvez aussi vous exprimer, déposer des commentaires, des idées et des remarques. Cet outil sera aussi très utile à nos amis touristes car ils pourront ainsi être en contact en temps réel avec le club. N'hésitez donc pas à consulter fréquemment le site www.cctmv.fr à la page « sorties prévues ». Le club proposera cette année encore deux week-end prolongés dont l'un dans l'Ain, des sorties dominicales familiales, des soirées conviviales dont la spéciale « gâteau des rois ».



> APPRENDRE DES ANCIENS



L'équipe d'Apprendre des Anciens s'est efforcée de bien remplir 2013 qui laisse sa place à 2014. La dernière opération notable est la dégustation/vente de confitures au profit du Téléthon. La journée était ensoleillée, ce mercredi 9 octobre, sur le marché. Merci à tous ceux et celles, dont Mme Liègeois, qui ont fait, donné et acheté les confitures. 316 € ont été recueillis pour l'aide à la recherche médicale.
N'oublions pas non plus les 12 et 13 octobre, ouverts à « Gents de Ventor » et animés entre autre par Paul Peyre avec sa conférence toponymique et la marche dans le Ventoux ainsi que la préparation de la salle de conférence par Martine et Jean-Baptiste Hild

- 2014 continuera tous les 15 jours à bénéficier de l'aide d'animateurs bénévoles pour faire vivre les cours de provençal les 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 31 mars, 7, 14 et 28 avril, 12 et 26 mai et 16 juin, puis les vacances.
- L'exposition des plantes aura lieu en mai, comme d'habitude.
- L'Assemblée Générale est prévue le samedi 1er février, suivie d'une matinée récréative ouverte à tous.

En juin, juillet et août promenade parmi les plantes de notre belle région.
Nous avons aussi le projet de rééditer nos brochures épuisées qui intéressent le public et, toujours aussi précieuse, la pêche aux connaissances des anciens.
Bonne année vivante à tous.

GUY VEYRIER

> ARPAM

Malgré le changement de circuit en raison de la rue de l'Église non accessible et ne nous permettant pas de faire la jonction entre la Grand Rue et le parking de la Chevalerie, notre manifestation 2013 s'est parfaitement déroulée. Le beau temps, l'ambiance, la convivialité étaient de la partie et ont satisfait aussi bien les exposants que les visiteurs. La rétrospective des Artistes disparus en 2012/2013 a été très appréciée. En 2014, *(les 9 et 10 août)* nous reprendrons le circuit habituel. Toute l'équipe des bénévoles de l'ARPAM vous souhaite une bonne et heureuse année.



De G à D Michel STAVRON *(prix du Jury)*
Laure BAILLY *(prix du public catégorie amateur)*
Franck Picault *(prix du public catégorie professionnel)*
Gaya du Rivau *(grand prix du public)*



Les artistes en herbe Martial, Agnès, Deborah et Théo Debard, Chana Ferrari, Lou Toquard, Maxence Desanois

> ASSOCIATION PAROISSIALE

Soupe au pistou à la maison St Michel Malaucène.



Comme chaque année, le 1er dimanche d'août, à la maison St Michel, c'est la soupe au pistou. C'est toute une organisation ! Le grand ordonnateur étant Vincent, accompagné de Marie-Jeanne, avec Julien, vacancier habituel, qui donne de son temps, l'équipe de la pharmacie Masingue-Pons, qui collecte les inscriptions et les fonds et bien sûr la Mairie qui fournit tables et chaises.
La veille, toute l'équipe d'épluchage est là, jeunes ou moins jeunes, habitués de longue date ou nouveaux venus, tous ont œuvré dans la bonne humeur et l'amitié. Jour J, Vincent, Marie-Jeanne et Julien s'affairent aux fourneaux, pendant que tous les bénévoles préparent le couvert et la déco. 20h la fête commence, et cette année encore notre maire et son épouse étaient présents, alors que pour notre curé, le Père Kouassi, c'était une première, qu'il a hautement appréciée.
Merci à tous, qui avez donné votre temps et votre sueur pour que tout soit, comme d'habitude, parfait. Merci encore à tous les commerçants qui nous soutiennent depuis de nombreuses années. Merci à tous ceux qui sont venus partager cette soupe dans la joie et l'amitié, et à tous nous disons : à l'année prochaine !

> DOIGTS DE FÉE



Comme prévu le club des doigts de fée a organisé samedi 23 novembre son 2e vide armoires des couturières avec grand succès. Les 30 tables du Blanchissage étaient louées et une liste d'attente était mise en place pour toutes celles qui n'avaient pas eu la chance d'être acceptées mais nous ne pouvions pas mettre plus de tables ! Les clientes étaient aussi présentes en grand nombre tout au long de la journée venant qui de Bolléne qui de Marseille, de la Drôme, du Gard et bien sûr du Vaucluse. Clientes et vendeuses paraissaient très heureuses de trouver ou vendre des trésors trouvés dans les fonds de tiroirs. Chacun y a trouvé son bonheur et a demandé que la manifestation se reproduise l'année prochaine. Nous renouvellerons donc l'expérience en essayant de contenter tout le monde.

Autrement l'association se réunit tous les jeudis de 14 à 17 h dans la petite salle de la mairie et serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres pour renouveler les idées et partager un moment convivial.

> MAISON DE RETRAITE « L'OUSTALET »



Les résidents de L'Oustalet ont repris leurs habitudes hivernales, les activités évoluent avec les saisons et la météo. Rangés les parasols, les fauteuils, les brumisateurs…

Maintenant, les rencontres se font au coin du feu, le chat sur les genoux, les flammes crépitant dans l'âtre, les conversations vont bon train. L'effervescence du village n'est pas loin, il n'y a qu'à soulever un pan du rideau pour découvrir la vie du bourg. Soucieuse d'apporter un confort supplémentaire à nos aînés, la résidence s'est dotée d'un espace détente et bien être, avec l'installation d'une salle de bain Snoezelen, où trône une baignoire équipée des dernières technologies, massage en douceur, musique et lumière agréable. L'association Aqui Sian Ben a participé en faisant l'acquisition d'un brancard conçu pour installer le résident du lit au bain, en évitant des transferts parfois inconfortables. Ainsi nos pensionnaires les moins autonomes peuvent accéder et profiter de ces instants de détente.

Le mois de Septembre a été riche en surprises. Quatorze résidents ont eu le plaisir de partir dans l'Aveyron durant une semaine, de parcourir cette région, de découvrir des lieux magnifiques. Ces privilégiés ont fait de belles rencontres, dégusté des spécialités (entre autre l'incontournable Aligot) et ont rapporté dans leurs valises des cartes postales, des couteaux Laguiole, des gâteaux à la broche, du Roquefort… et surtout, surtout des souvenirs pleins la tête.

La Direction, les résidents, le personnel de L'Oustalet vous souhaitent une bonne année 2014. Nous remercions chaleureusement nos fidèles bénévoles de leurs présences tout au long de l'année.

> AMICALE DES POMPIERS



Depuis début décembre, les sapeurs-pompiers volontaires de Malaucène, se sont lancés dans un véritable marathon. En effet, comme chaque année, ils ont débuté leur campagne de distribution des traditionnels agendas. Et la tâche est énorme. Pour les sapeurs-pompiers, c'est un moment privilégié avec la population : « en effet cela permet d'avoir un dialogue avec les gens que l'on visite », affirme Christian Charles, président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Malaucène. D'ailleurs nous remercions au passage, notre ami Benjamin Paul pour la création de cet agenda. Les pompiers remercient tous les habitants des communes du Barroux, de Beaumont du Ventoux, d'Entrechaux et de Malaucène qui leur réservent toujours un très bon accueil. Nous remercions également les 4 municipalités ainsi que tous les annonceurs : artisans et commerçants.

Notre traditionnel LOTO aura lieu dans la salle du Blanchissage : Le dimanche 23 février 2014 en fin d'après midi. Nous vous attendons nombreux

> L'ART BUISSONNIER

Les **ateliers créatifs** pour enfants ont lieu le mercredi de 10 à 12 h à Malaucène, dans l'atelier de Virginie Peyre, plasticienne.

Même activité proposée de 14 à 16 h, mais au foyer rural du Barroux. Pour les adultes, **l'atelier peinture-dessin,** le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30, propose de travailler le sujet et la technique de son choix. **L'atelier broderie** (3 h), est mensuel, le samedi ; on peut s'initier, se perfectionner, et aussi inventer.

Il reste 3 places à Malaucène pour des enfants curieux ; renseignements, tarifs, 04 90 62 28 32



> RÉTRO-MOTO-CLUB

Le Président et les membres du Rétro-Moto-Club Malaucénien sont satisfaits de leur année 2013. Le Club se porte bien et recense 80 membres. Leur nombre va croissant et certains demeurent même à FOS SUR MER, MIRAMAS, AVIGNON puis l'ensemble du Vaucluse en général. Il n'est nul besoin de posséder une antique moto pour venir grossir l'équipe du Rétro-Moto-Club Malaucénien. Il suffit d'aimer rouler en groupe, à vitesse très modérée pour que tout le monde suive, et d'avoir la passion du deux roues (voire du trois roues). Si l'expérience vous tente, vous pouvez contacter Joël ARRIGHY au 06 88 01 49 63 pour mettre le pied à l'étrier, pardon, le pied sur le cale-pied !

Notre site internet est utile pour partager notre passion. Nous vous invitons à le visiter !

malaucene.retromotoc.free.fr



> MIROIRS DE SOI

En juin 2014, nous fêterons le 20e anniversaire de la Fédération des Enseignants de Qi Gong Arts Énergétique. À cette occasion l'association donnera des cours gratuits.
Dans le prochain Publiaire seront donnés les heures, les jours de ces cours découvertes gratuits. Nous vous informerons aussi du programme, du jour, du lieu de la Journée Nationale du Qi Gong avec exposants, conférences et démonstrations, et repas bio sur place. Sans doute certains savent déjà que Marie-Françoise sous le pseudo de Sasha propose des initiations de calligraphie latine à la librairie « L'Annexe » de Malaucène avec l'accord et la gentillesse de Corinne et Valérie. Cela se passe le 3e samedi du mois et le 1er jeudi sur inscription auprès de l'Association (04 90 65 17 35) ou à la librairie de 10 heures à 11 h 30 (04 90 67 15 58) (Quelques changements de dates pour les fêtes). Les enfants sont les bienvenus à partir de 10 ans.
Miroirs de soi. : 06 84 16 79 97



> NOUNOUS ET BOUTS D'CHOU

L'Association va fêter sa 3e année d'existence et de bon fonctionnement avec 23 adhérents à ce jour (dont des assistantes maternelles du Barroux et de Vaison La Romaine ainsi que des parents employeurs). Les enfants et leurs assistantes maternelles se retrouvent chaque lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle d'accueil de la petite enfance du centre de loisirs du groupe scolaire la Rébeyrade à Malaucène. À travers des activités manuelles adaptées à leur très jeune âge, les enfants apprennent à vivre en collectivité. Ils fêtent avec plaisir les grands moments de l'année : Venue du Père Noël, galette des rois, carnaval et chandeleur, chasse aux œufs, et avant de se quitter pour les vacances d'été une sortie à la journée avec un grand pique-nique. Ces rencontres hebdomadaires sont enrichissantes pour les « Nounous » et leurs 22 bouts de choux.



> LES PIEDS EN L'AIR

Pour sa neuvième saison l'école du cirque propose :

Ateliers à l'année

- Éveil aux arts du cirque (5 ans) : lundi 17h15 /18h30
- initiation aux arts du cirque (6 ans) : mardi 17h15 / 19h15
- cirque et danse : mercredi 9 ans : 9h30 / 12h - 11 ans : 14h / 17h
- pratique corporelle adultes : mardi 12h30 / 13h45
- danse contemporaine adultes : jeudi 18h / 20h

Stages

Stage d'hiver « débutants/intermédiaires » du 24 au 28 février : initiation aux Arts du Cirque avec Sandra RACODON (jonglerie, acrobatie, aériens, fil, équilibre sur objets) 13h30 / 16h30 - présentation des travaux vendredi 28 février à 12h.

© DENIS CHAUVIGNY

Stage de Pâques « débutants/intermédiaires » du 21 au 25 avril : initiation aux Arts du Cirque avec Sandra RACODON : (jonglerie, acrobatie, aériens, fil, équilibre sur objets) - 9h30 / 12h30 - présentation des travaux vendredi 25 avril à 12h
Stage de Pâques « niveau confirmé / professionnel» du 28 avril au 2 mai : acrobatie au sol le matin avec Stéphane Ode - danse contemporaine l'après-midi avec Valérie Seyvet
Stages d'été en juillet : « initiation » du 7 au 11 et du 14 au 18 (demi-journées) et « perfectionnement » du 21 au 25 (temps complet)

Spectacles

Dimanche 9 mars : après-midi cirque et crêpes : numéros des élèves de l'école et artistes invités
Vendredi 13 juin : spectacle pour les écoles de Malaucène - Samedi 28 et dimanche 29 juin à18h : spectacles de fin d'année - Samedi 5 juillet : soirée « cabaret cirque » buvette et petite restauration sur place
Toutes les informations sur les stages et les spectacles seront bientôt sur le site de l'école ! www.lespiedsenlair.com

et ailleurs…

- Spectacles cirque : Séguret, Sarrians, Saignon…
- Interventions en temps scolaire : Eourres, Mirabel aux Baronnies, Sarrians, Valréas…
- Ateliers cirque : Sorgues, Vaison…

> NYMPHÉA

Nous sommes un groupe de personnes qui avons décidé de prendre notre vie et notre développement personnel en main - ceci en ayant conscience que nos réponses se trouvent en nous et que c'est là que nous devons aller les chercher. Hors de tout lien sectaire, politique ou idéologique, cette association se veut de vulgariser des méthodes de développement personnel et nous permettre d'apprendre à être autonome, d'élargir notre conscience dans une énergie de groupe et de solidarité. L'association se propose de permettre un partage "d'outils" pour aller à la rencontre de soi-même. En ce moment sont proposés des ateliers :

- Les Chemins de la Créativité fonctionnant sur 12 modules, à raison d'une fois par semaine, le mardi à 19h.
- L'Interprétation des Rêves sur 4 modules, une fois par mois, le jeudi à 20h.
- Les Tables Rondes, discussion à thème - exemple : le monde notre miroir, le masculin et féminin, etc.

Ces tables rondes sont ouvertes à tout public. L'association continue également ses activités pour l'année 2014. Elle vous proposera des ateliers sur :

- Les Mandalas, les Croyances Limitantes, la Gestion des Émotions, la Bio-Energie,.....

Venez visiter notre site : www.nympheassociation.com
Contact : Sandrine Devigne 06 95 89 70 23 ou nympheassociation@gmail.com

> SKI CLUB

Un bel hiver avec le ski club

Le ski club du Mont Serein organise chaque mercredi après-midi des sorties au Ventoux, quand la neige est au rendez-vous. Ces sorties s'adressent aux jeunes à partir de 6 ans, quelque soit leur niveau. Du matériel (chaussures et skis) peut leur être prêté. Des débutants aux skieurs plus chevronnés, chaque groupe est encadré par l'un des sept moniteurs fédéraux que compte le club. Il est également prévu d'organiser des sorties le samedi et des escapades sur le week-end pour les skieurs confirmés et les adultes, dans les stations des Alpes du Sud. L'hiver avec le ski club, ce sont aussi les soirées tartiflettes, les descentes aux flambeaux, les goûters au chalet du gros pin…
club@skiclubmontserein.fr
Inscriptions aux sorties : 04 90 65 13 30 ou 04 90 65 16 47

> RGM

Cette saison 2013/2014, grands et petit joueurs ont repris le chemin du stade des Palivettes. Nous avons 4 équipes de débutants, 2 de poussins, 1 de benjamins et 2 de seniors. Daniel Barthollaz reste responsable de l'école de football et entraîne les équipes de débutants avec André Benadi. Mimi Miceli et Dominique Bartolotta sont responsables d'une équipe en plateau, tandis que Gilles Pedretta entraîne les poussins et David Lombard est responsable de l'équipe 2 des poussins. Les benjamins sont entraînés par Daniel Barthollaz, suivis pour les matches par Mike Buch et Frédéric Debard. Deux équipes de seniors dont la 1re est entraînée par Didier Billet et David Lombard, responsable de la réserve. Le démarrage des seniors se fait doucement, mais avec l'arrivée de jeunes joueurs malaucéniens, le moral et la motivation reviennent. De belles performances pour toutes les équipes de jeunes dont celle des benjamins qui, avec pour certains une année de repos, ont repris le foot et qui, sur trois rencontres, les ont toutes gagnées. « Tous nos jeunes sont prêts pour partir au Mondial du Brésil »… Depuis de nombreuses années, le RGM avance avec bonne humeur (sauf pour le vol de ballons et équipements de nos jeunes) et ne se décourage pas afin de continuer dans un esprit d'équipe. Nos jeunes ont pleinement profité et apprécié le passage du Père Noël le 18 décembre et les amateurs du petit pion sur le carton sont venus très nombreux participer à notre loto du 13 décembre.



Toute l'équipe du RGM vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année.

> NOUVELLE ASSOCIATION S.P.A.M.

Depuis le 5 novembre dernier, une association a vu le jour. Il s'agit de S.P.A.M (Sauvegarde du Patrimoine de Malaucène) dont le siège social est situé au chemin des Papeteries chez Monika Bellan. Notre association a été créée en complémentarité et en synergie avec d'autres associations de Malaucène avec les objectifs suivants : la sauvegarde, la promotion et la défense du Patrimoine Historique, Architectural, Naturel et Culturel de la commune de Malaucène, et tout particulièrement, à veiller à ce que les nouveaux développements immobiliers ne se fassent pas au détriment des riches traces du passé, ni la qualité de l'environnement de notre région. Le Sud Est de la France est une terre où il fait bon vivre et qui attirera encore longtemps de visiteurs de tous pays. Il est donc important de faire en sorte que notre patrimoine perdure et soit mis en valeur. Nos sujets d'études sont les suivants : le Groseau, source ancestrale, son passé romain, dans un site exceptionnel, son réseau irriguant village et campagne – Le vieux village, ses fontaines et ses demeures remarquables – la chapelle du Groseau, autrefois associée à un monastère et enfin le Mont Ventoux. Voici quelques-unes des richesses à protéger contre les agressions du temps… et de l'argent ! Le premier chantier que nous ouvrons traitera du site exceptionnel de la « Porte Nord du Ventoux », s'étendant de la chapelle du Groseau jusqu'aux sources Saint Martin et du Groseau, sans oublier ce que pourrait devenir l'avenir des papeteries.



Membres fondateurs : Monika Bellan, Maguy Boisset, Jean-Paul Cochet, Thierry Corréard, Michel Dallaporta, Walter Grimmer, Jean-Baptiste Hild, Xavier Masingue, Axel Mesny, Solange Morel, Paul Peyre, Elisabeth Rogez, Bernard Schmidt, Annette Schmidt, Jean-Claude Taroni, Guy Verrier.
Notre bureau est ainsi composé : Jean-Claude Taroni, président – Walter Grimmer, vice président – Bernard Schmidt, trésorier – Monika Bellan, secrétaire – Axel Mesny, coordinateur des experts. La cotisation annuelle est de 10 € par personne ou par couple. Contact : jeanclaude.taroni@neuf.fr

Vous êtes les bienvenus, venez nombreux participer à ces actions !

> FUTSAL

La nouvelle saison du Malaucène-Ventoux Futsal vient de démarrer et l'équipe est bien partie pour terminer sur le podium du championnat district de PHA Futsal pour la 5e année consécutive, malgré une élimination prématurée dès le 1er tour de la Coupe de France.
Renouvelé à 50 %, l'effectif a encore belle allure grâce à l'arrivée de nouveaux joueurs de très bonne qualité. Espérons que ceci permettra aux joueurs d'Arnaud Pedretta de disputer au minimum les barrages d'accession en DH Futsal.
Le tournoi de football féminin, dont l'organisation a été reprise par le club la saison dernière, aura lieu aux Palivettes le dimanche 1er juin 2014, avec 24 équipes venant d'horizons différents, ainsi que quelques surprises !
Site du club : **malaucenefutsal.sportblog.fr**
Site du tournoi féminin : **feminaprovence.footeo.com**



L'EFFECTIF DU MVF VAINQUEUR DE SARRIANS (19-2)

> PROVENCE TRIAL CLASSIC

Le bilan du club de trial spécialisé en trial à l'ancienne est positif avec notamment l'organisation du Ventoux Trial Classic qui s'est déroulé les 12 et 13 octobre dernier et qui a encore fait le plein en regroupant 350 gentlemen drivers venant de toute l'Europe.
Pour 2014, le programme est chargé et le dynamique club malaucénien va relever un challenge important avec l'organisation de la quinzième édition du Ventoux Trial Classic les 11 et 12 octobre qui fêtera les 30 ans du titre de Champion de Monde des nations, il y aura des anciennes gloires de la discipline à Malaucène. Entre-temps, le « PTC » va proposer une épreuve d'un challenge du grand sud dans le Gard… et donner la main au MC2A pour la Montée Historique du Ventoux !
www.provencetrialclassic.org
et www.ventoux-trial-classic.com



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2013

L'an deux mille treize et le six juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique BODON, Maire de MALAUCENE.

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Martine VALLON, Freddy GUILLET, Catherine MONIER, Gérard JACQUAMOND, Patrick PONZO, Joël MOCZADLO, Françoise GUILLOUX, Elise BELLE, Laurence THEATRE, Myriam BERTRAND
Absents ayant donné délégation de vote : M. S. FONTIN à M. D. BODON
M. R. ROUSTANG à M. F.GUILLET
M. L. DANY à Mme B. MARTIN
M. S. DUBREU à M. C. BARNIER
Mme O. MARTINEZ à Mme E. BELLE
M. S. JEAN à Mme M.VALLON
Mme C. ZEPPONI à M. J. MOCZADLO
Absents : Messieurs Lionel BONFILS, Aristide BOULE

CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE COVE/SAFER

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- De désigner Corinne STRAUD, adjoint administratif, comme personne référant au sein des services administratifs
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention foncière CoVe/SAFER

PARTICIPATION VOIES & RESEAUX « H IMMO FINANCE EURL »

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique dont le coût total estimé s'élève à 5 226,92 € HT soit 6 251,40 € TTC
- de fixer le montant de participation de la société H IMMO FINANCE EURL à 6 251,40 € TTC
- de passer une convention avec la société H IMMO FINANCE EURL
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la société H IMMO FINANCE EURL

IMODIFICATION DU POS ZONE 2 NAIB

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'approuver la modification du POS telle qu'elle est annexée à la présente délibération,
- dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- dit que conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, le POS modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de Malaucène et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture,
- dit que la présente délibération et les dispositions résultants de la modification du POS, ne seront exécutoires que :

Lors de sa réception par le préfet
Après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage en mairie durant un mois, mention de cet affichage insérée dans un journal)

HABITAT & DEVELOPPEMENT CONVENTION D'ETUDE RELOCALISATION DE L'EPAHD « LE CENTENAIRE »

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- De prescrire une procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du POS de la commune de Malaucène pour rendre possible le projet de relocalisation de l'EHPAD « Le centenaire ».
- De charger HABITAT & DEVELOPPEMENT 84 de la réalisation de la procédure.
- De valider les termes de la convention avec Habitat & Développement
- De valider le coût de l'intervention de la procédure qui s'élève à 5 200 € HT soit 6 219,20 € TTC
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire d'engager toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de la procédure.
- D'inscrire la dépense au budget communal

CENTRE DE GESTION : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide
- de confier au centre de gestion de Vaucluse le soin de déléguer la passation du contrat d'assurance groupe
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier

PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR COTISATION MUTUELLE « MAINTIEN DE SALAIRE »

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'approuver la participation financière à la garantie maintien de salaire à hauteur de 8 € par agent et par mois pour un temps complet
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier
- de dire que la dépense est inscrite au budget 2013

FONDS DE CONCOURS COVE 2013

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- D'approuver le versement par la CoVe à Malaucène d'un fonds de concours d'un montant de 117 457 € pour l'année 2013
- D'affecter ce fonds de concours conformément au tableau présenté ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.
- De dire que la dépense d'entretien des bâtiments et de la voirie est inscrite au budget communal 2013

COVE – RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'approuver la répartition du prochain Conseil de Communauté selon le tableau ci-après
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN : DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE VENTOUX SUD

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'accepter la demande d'adhésion de la communauté de commune Ventoux Sud au Syndicat d'Electrification Vauclusien,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires permettant l'aboutissement de la procédure

RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE SECTION C CARRE O N° 192

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- D'accepter la rétrocession de la concession section C carré O n° 192
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette procédure
- De dire que la dépense est inscrite au budget communal

RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE SECTION C CARRE N N° 216

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- D'annuler le titre de la concession section C carré N n°216 accordé le 08 août 1995
- De rembourser la somme de 82,32 € à l'administré concerné
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette procédure
- De dire que la dépense est inscrite au budget communal

POURSUITE DES TRAVAUX PAR L'ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX VILLAGE » POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- D'approuver la poursuite des travaux d'embellissement des fontaines de la Rue du Théron, de la Rue Chaberlin et de la Rue de la Juiverie.
- De confier la réalisation de ces travaux à l'association « Les Amis du Vieux Village »
- De l'autoriser de ce fait à conduire toutes les démarches nécessaires à son aboutissement.

RÉPARTITION DU PROCHAIN CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2013	REPRÉSENTANTS
CoVe	68 362	63
Aubignan	4 864	4
Le Barroux	643	1
Le Beaucet	363	1
Beaumes de Venise	2 305	2
Beaumont du Ventoux	311	1
Bédoin	3 207	2
Caromb	3 179	2
Carpentras	29 278	24
Crillon le Brave	448	1
Flassan	412	1
Gigondas	556	1
Lafare	113	1
Loriol du Comtat	2 390	2
Malaucène	2 665	2
Mazan	5 792	4
Modène	422	1
La Roque Alric	64	1
La Roques sur Pernes	431	1
Saint Didier	2 128	2
Saint-Hippolyte le Graveyron	164	1
Saint Pierre de Vassols	493	1
Sarrians	5 809	4
Suzette	119	1
Vacqueyras	1 050	1
Venasque	1 156	1

INTEGRATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LE COLOMBIER DANS LE DOMAINE PUBLIC

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'intégrer la voirie privée du lotissement le Colombier d'une longueur de 260 mètre linéaires dans le domaine public de la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – CAVE BEAUMONT DU VENTOUX

À L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- d'octroyer une subvention communale de 500 € à la cave de Beaumont du Ventoux pour la projection publique
- d'inscrire cette dépense au budget communal 2013 à l'article 6574

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2013

L'an deux mille treize et le neuf juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique BODON, Maire de MALAUCENE.

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Stéphane DUBREU, Christian BARNIER, Martine VALLON, Catherine MONIER, Joël MOCZADLO, Françoise GUILLOUX, Elise BELLE, Laurence THEATRE, Christine ZEPPONI, Myriam BERTRAND
Absents ayant donné délégation de vote :
M. S. JEAN à Mme M. VALLON
M. F. GUILLET à M. J. MOCZADLO
M. G. JACQUAMOND à Mme F. GUILLOUX
M. S. FONTIN à M. D. BODON
M. P. PONZO à M. C. BARNIER
M. R. ROUSTANG à M. S. DUBREU
Mme O. MARTINEZ à Mme M. BERTRAND
M. L. DANY à Mme B. MARTIN
Absents : Messieurs A. BOULE et L. BONFILS

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET CREATION D'UN ASCENSEUR : CHOIX DES ENTREPRISES

La commission d'appel d'offres réunie a établi un classement et le soumet au vote des conseillers municipaux.

TRAVAUX DE L'EGLISE – AVENANT DESAMIANTAGE

À L'UNANIMTE, le conseil municipal décide :
- de donner un avis favorable à l'avenant de l'entreprise « les Métiers du bois » pour un montant de 16 247,83 € TTC
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant la continuité de ces dossiers.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2013/2014

À L'UNANIMTE, le conseil municipal décide :
- d'accepter le nouveau tarif du restaurant scolaire pour l'année 2013/2013 à savoir 2,60 €
- d'inscrire la recette au budget communal

LOT		Entreprise	adresse	montant TTC
GROS ŒUVRE - VRD - CARRELAGES	1	SARL MARIO MORETTI	419, Rte de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES	95 737,41 €
CHARPENTE - COUVERTURE	2	SARL MARIO MORETTI	419, Rte de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES	12 650,69 €
ETANCHEITE	3	SAB ETANCHEITE	3, impasse de l'écho 84000 AVIGNON	4 784,00 €
ISOLATION	4	GRANGET FACADES	SAS - ZI du fournalet - 97, ave Denis papin 84700 SORGUES	21 408,40 €
CLOISONS	5	EDG ISOLATION	24, avenue Gustave Goutarel 84130 LE PONTET	12 316,37 €
MENUISERIE ALU	6	PIERRE VINCENT SA	408 Rte de Monteux 84200 CARPENTRAS	20 792,70 €
PEINTURE	7	BRES PEINTURE	ZI sainte Croix 84260 SARRIANS	7 480,15 €
CHAUFFAGE	8	SARL MCC	200, avenue Vendôme 84130 LE PONTET	9 959,09 €
ELECTRICITE	9	SARL MACHADO	BP 99 - 84110 VAISON LA ROMAINE	9 119,50 €
ASCENSEURS	10	SARL COPAS ASCENSEURS	700, Rue André Malraux 07500 GUILHERAND GRANGES	28 285,40 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2013

L'an deux mille treize et le dix octobre à 20 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique BODON, Maire de MALAUCENE.

Présents : Mesdames et Messieurs, Stéphane DUBREU, Christian BARNIER, Martine VALLON, Freddy GUILLET, Catherine MONIER, Stéphane FONTIN, Patrick PONZO, Roger ROUSTANG, Joël MOCZADLO, Françoise GUILLOUX, Elise BELLE, Christine ZEPPONI
Absents ayant donné délégation de vote :
Mme Myriam BERTRAND à M. Stéphane DUBREU
Mme Laurence THEATRE à Mme Christine ZEPPONI
Mme Bénédicte MARTIN à M. Christian BARNIER
M. Gérard JACQUAMOND à Mme Françoise GUILLOUX
Absents : Messieurs Lionel BONFILS, Aristide BOULE, Laurent DANY, Sébastien JEAN, Madame Odile MARTINEZ

MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DES CAPTAGES DE LA SOURCE DU « GROSEAU » ET DE « SAINT MARTIN »

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
D'approuver la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'Eau
D'émettre un avis favorable à cette demande
De donner pouvoir à Monsieur le Maire afin d'entreprendre toutes démarches et signer tous documents nécessaires au lancement de l'enquête publique relatif à la mise en place des périmètres de protection des captages de « Saint Martin » et du « Groseau »

4.2 – REHABILITATION DU SITE DES PLATRIERES : CESSION DES PARCELLES A LA COVE

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
De céder les parcelles F N° 79, 81, 82, 83 et 527 d'une surface de 16 260 m² à la CoVe à titre gratuit.
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la poursuite de ce dossier

LOCATION TERRAIN – QUARTIER LE PASSET

Le conseil municipal décide à la majorité des membres présents :
De fixer le montant de la location à savoir 687 € par an.
De charger Maître Karine JACQUES SUSINI de la rédaction du bail de location à intervenir
D'autoriser Monsieur le maire à signer le bail de location et tout document permettant la continuité de ce dossier
Mr F. GUILLET, adjoint à l'urbanisme ne prend pas part au vote
Mr FONTIN, conseiller municipal s'abstient

AVIS SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

A L'UNANIMITE, le conseil municipal approuve le second programme local de l'habitat élaboré par la CoVe pour la période 2014-2020

MISSION CAUE : REQUALIFICATION SITE DU GROSEAU ET PLACETTES DU VILLAGE

A L'UNANIMITE Le conseil municipal décide :
D'accepter les différentes missions proposées par le CAUE 84
De donner pouvoir à Monsieur le Maire afin d'entreprendre toutes démarches et signer tous documents nécessaires concernant les missions du CAUE 84
Précise que la dépense est inscrite au budget

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DU SERVICE INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET OBSERVATOIRE DE LA COVE

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
De valider les termes de la convention à intervenir entre la commune de Malaucène et la CoVe relatif à la mise à disposition partielle du service d'information géographique et observatoire de la CoVe, pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2014
D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toute pièce permettant la poursuite de ce dossier
D'inscrire la dépense au budget communal.

RAPPORT ANNUEL SERVICE ASSAINISSEMENT : SYNDICAT RHONE VENTOUX

A L'UNANIMITE le conseil municipal approuve les rapports d'activités assainissement collectif et assainissement non collectif 2012 établis par le syndicat mixte des eaux Rhône Ventoux

PARTICIPATION FINANCIERE MODIFICATION DU POS DOMAINE LES TILLEULS

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
De valider la prise en charge d'une partie des frais d'enquête par les demandeurs soit 3 000 €.
De dire que cette participation fera l'objet d'une émission d'un titre de recette, les crédits correspondants seront inscrits au budget.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
La création de 3 postes d'adjoint administratif 1ère classe à temps complet
La création de 3 postes d'adjoint technique 2ème classe (2 à temps complet, 1 à temps non complet)
La création de 3 postes d'ATSEM principal 2ème classe à temps non complet

CLOTURE COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012 : TRANSPORT SCOLAIRE

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide d'approuve le compte administratif et le compte de gestion 2012 transport scolaire présenté

DEMANDE DE SUBVENTION : RESERVE PARLEMENTAIRE SENATEUR ALAIN DUFAUT

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
- De solliciter une demande d'aide financière de 10 000 € pour la mise en conformité des coffrets forains.
- D'inscrire la recette au budget communal

ADHESION A L'ASSOCIATION FINANCES GESTION-EVALUATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide :
D'approuver l'adhésion à l'AFIGESE pour un montant annuel de 85 €
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant la poursuite de ce dossier
d'inscrire la dépense au budget communal

REVISION DU LOYER – ETUDE NOTARIALE

A L'UNANIMITE, conformément à la règlementation en vigueur , Le conseil municipal approuve la révision du loyer du bâtiment mis à disposition de Maitre JACQUES SUSINI.

OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MALAUCENE

A L'UNANIMITE, le conseil municipal décide
D'octroyer 'une subvention exceptionnelle de 1 000 € dont 300 € pour l'organisation d'une course d'orientation et 700 € pour la réalisation d'un livre.
D'inscrire la dépense au budget communal

COUPES AFFOUAGERES 2013 - 2014

A L'UNANIMITE le conseil municipal décide
D'accepter les conditions d'octroi d'une coupe affouagère ainsi que la désignation des garants
D'inscrire cette recette au budget communal 2014.

FUSION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'OUVEZE AVE LE SYNDICAT MIXTE DE L'OUVEZE PROVENCALE

A l'UNANIMITE le conseil approuve le projet de fusion des 2 syndicats en charge de la gestion de l 'ouveze

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR : www.malaucene.fr

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il offre de multiples services pour les personnes fragiles, un numéro d'appel: 04 90 65 20 17

L'ACTION DE L'AIDE SOCIALE PRÉSENTE

- Un accueil et des aides ponctuelles individualisées,
- Des aides pour la constitution des dossiers aux personnes âgées et des dossiers sociaux,
- Informations, orientation et contact auprès des organismes sociaux.

UNE PRESTATION DE SERVICE, POUR LES PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES

- **Prévention en cas de vague de froid:** à cet effet, nous proposons un service de proximité aux personnes vulnérables. Si vous souhaitez être contacté(e) afin que nous puissions nous assurer que tout va bien, vous pouvez vous inscrire sur un registre confidentiel auprès du centre communal d'action sociale à la Mairie.
- **Portage de repas à domicile:** depuis 6 ans maintenant, un service a été mis en place par la municipalité. Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, dans la limite des places disponibles, il vous suffit de prendre contact avec le CCAS pour vous inscrire. Vous avez le choix des jours pour une livraison de repas régulière ou ponctuelle. La livraison est effectuée gratuitement par un agent de la Mairie. Le coût du repas par jour confectionné par la Maison de Retraite L'Oustalet est de 7,75.
- **Télé assistance:** La commune assure également les personnes isolées ou en perte d'autonomie d'un système de télé-assistance. vous pouvez vous rapprocher du CCAS afin qu'une demande vous soit remise. Un rendez vous sera fixé afin de vous installer l'appareil par les services de présence verte. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos services.
- **Restos du Cœur:** afin d'améliorer la qualité de vie des plus démunis, un véhicule communal a été mis à disposition de l'association « les restos du cœur » de Vaison la Romaine. Il permet d'accompagner à Vaison, tous les lundis, les bénéficiaires des « restos du cœur » de notre commune, afin de les aider à transporter leur colis.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

L'opération brioche a connu, cette année encore, un franc succès. 180 brioches ont été vendues, ce qui a permis de récolter la somme de 901 €. Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu participer. Cette initiative qui perdure depuis maintenant plusieurs années a permis de contribuer à la construction du foyer d'hébergement des travailleurs handicapés du C.A.T. « La Jouvence » à Chateauneuf de Gadagne, ouverte depuis le 1er octobre 2013.

INFO NOUVEAU **PERMIS DE CONDUIRE**

Harmonisé à l'échelle européenne, il présente des qualités antifraude: puce électronique *(contenant toutes les données du titulaire)* et une banque MRZ. Il est reconnu dans toute l'Europe et s'applique automatiquement aux nouveaux permis délivrés depuis le 16 sept. 2013. Sécurisation rime pour une fois avec simplification, puisqu'à son obtention, le permis de conduire est directement envoyé par la préfecture à son titulaire. Il est désormais soumis à renouvellement administratif tous les 15 ans pour les permis A et B *(simple mise à jour)*. Pour les permis C et D, dits lourds ou ceux soumis à avis médical, le renouvellement doit se faire tous les 5 ans. Les anciens permis de couleur rose cartonnés restent valables jusqu'au 19 janvier 1933. Toutefois, tous les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 seront progressivement remplacés par le nouveau permis à partir de 2015. La préfecture sera chargée de communiquer le moment venu. Cependant, dans l'attente, la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

État civil

NAISSANCES

Quentin BOUDIN PARASSIER 5/06/2013
Alma GARAVELLI 12/06/2013
Elena SAISON 19/07/2013
Hugo STAMATI 5/08/2013
Sahel TAMGHART 7/10/2013
Elijah VALLUS 10/11/2013
Juliette BOULE 6/12/2013

MARIAGES

Vincent ROUGEVIN-BAVILLE et Manon LAUGIER 13 JUILLET 2013
Fabrice PEGOUD et Olivia LE CALVEZ 20 JUILLET 2013
Sébastien URVOY et Marie ESTEVE 7 SEPTEMBRE 2013
Nicolas CAYROL et Cloé FARGAS-BONNET 21 SEPTEMBRE 2013
Franck ANDRIEUX et Stéphanie MICHON 12 octobre 2013

DÉCÈS

Marcelle MARTIN veuve ALFARÉ 01/07/2013
Jacques RAPHAEL 30/05/1929 - 09/06/2013
Micheline CHAPUS épouse ARMAND 23/06/2013
Jacques MICHEL 26/06/2013
Fernande BREMOND veuve ROBERTI 18/07/2013
Marie GASSIN veuve BRUN 23/07/2013
Augusta DEBONO veuve PAGNI 17/07/2013
Marcelle BLANC 28/07/2013
Emilienne ARNAUD veuve REYMONET 30/07/2013
Jean-Pierre KOHLER 20/07/2013
José GRIS 31/07/2013
Roger GALAS 13/08/2013
Louise COURTOIS veuve LANGLOIS 17/08/2013
Albert BAGNOL 16/08/2013
Elise GONNET veuve AUBERT 26/08/2013
Jeanne REYNARD veuve GAILLARD 26/08/2013
Charles FLORENT 09/09/2013
Fernand GARDETTE 12/09/2013
Claude OUDIN 16/09/2013£
Irène DE MATHEIS veuve GRANARA 18/09/2013
Adrien MARTIN 14/09/2013
Ginette RAMEL veuve PLANTEVIN
Huguette MARTIN veuve CAUSSE 27/09/2013
Pierre PERROTIN 09/10/2013
Andrée ALEXIS veuve HEBERT 25/10/2013
Eric BOUREL 07/11/2013
Raymonde CURNIER veuve BÈGUE 13/11/2013
Pierre COUDERC 10/11/2013
Francisco ALONSO GARRIDO 16/11/2013
Rose GERARD veuve RAYNE 26/11/2013
Henri ROUSSEL 27/11/2013
James TEMPLETON 29/11/2013
Gabriel SAUREL 02/12/2013
Jean CAIRE 03/12/2013

Nouveau à Malaucène

PIZZA PINOCCHIO
s'installe avenue du Maquis
Pizzas à emporter, Diego SANCHEZ
Ouverture février 2014
06 87 38 45 79

LE GLACIER DU MONT VENTOUX
Bernard GHANEM
25 Cours des Isnards
Réouverture à la belle saison

LIBRAIRIE L'ANNEXE
50 grand Rue
Corinne ROBERT
Ouverte toute l'année
Du mardi au samedi inclus 9h30 - 12h30 / 14h30 - 19h
04 90 67 15 58

LE MONT GOURMAND
Le salon de thé passe en mode hiver : crêpes, chocolats chauds…
10 Avenue de Verdun
06 22 84 50 63

FRÉDÉRIC FOURMENT
Artiste Sculpteur
Quartier Bel Air
07 77 77 28 15

Urgences

- **Pompiers :** 18 ou 112 (portable)
- **SAMU :** 15
- **Gendarmerie :** 17 - 04 90 65 20 09
- **SAUR :** 0 811 744 747
- **EDF :** 08 10 33 35 84
- **Urgences Hôpital de Vaison :** 04 90 36 04 58
- **Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras :** 04 32 85 85 85
- **Protection Maternelle Infantile (PMI) :** 04 90 16 15 00
- **Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie :** 04 90 82 15 94
- **Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie :** 04 90 89 80 45
- **Centre anti poison :** 04 91 75 25 25

Permanences mairie

- Xavier Bernard (conseiller général) : 1er et 3e mercredi du mois de 11h à 12h.
- AMAV (Association d'aides aux victimes) : 1er lundi du mois de 14 h à 17 h.
- Centre médico social : mardi après-midi de 13h30 à 17h (prendre RDV au 04 90 36 53 50).
- Chambre des métiers : 2e et 4e mercredi du mois de 14h30 à 16h30
- Conciliateur : 4e mercredi du mois de 9h à 12h.
- Habitat et Développement : 1er jeudi du mois de 9h à 12h.
- CAUE (Architecte conseils) : 2e et 4e vendredi du mois de 9h30 à 11h30.
- CBE : Permanence création entreprise (dernier lundi du mois du 14h à 17h) et Permanence consultation site pôle emploi (dernier mardi du mois de 9h à 12h).
- ADIL (infos logement) : 1er jeudi du mois de 14h à 16h.



LES PLÂTRIÈRES

Idéalement placées, le long de la route du Ventoux, les anciennes plâtrières revêtent plusieurs centres d'intérêt :

- **Historique :** avec le témoignage d'une activité économique qui a façonné Malaucène, avec la source du Groseau et la chapelle Notre Dame du Groseau
- **Environnementale :** avec un espace boisé classé, un espace naturel sensible
- **Touristique :** avec des voies d'escalade à proximité, des sentiers de Grandes Randonnées, la route de l'ascension du Ventoux.

Le projet touristique intercommunal de réhabilitation du site des Plâtrières, mené par la Cove, suit son cours. Ce sont les ateliers Grenier et Combas, architectes qui ont été retenus pour cette réhabilitation.

Ce travail de maison dédiée au Ventoux a été élaboré grâce à un travail de collaboration avec des associations, des habitants, des institutionnels et des acteurs économiques du territoire. Le site concerne une surface de 16 260 m² et le projet a un coût de 4,2 millions d'euros TTC Le bâtiment réaménagé, de près de 1 300 m², se composera comme suit :

- un espace d'accueil dédié à la montagne : il s'agira d'un lieu d'information, de sensibilisation, de découverte et d'exposition. Seront notamment mises en avant toutes les activités de pleine nature sur le Ventoux.
- Un espace d'interprétation : deux espaces d'exposition *(permanente et temporaire)* seront dédiés aux patrimoines du Ventoux, complétés par une salle d'ateliers et d'animations pédagogiques. En extérieur, un sentier d'interprétation retracera le processus d'exploitation du gypse grâce aux différents éléments encore présents *(site d'extraction, fours, quai de déchargement, rails et wagons…)*.
- UNE SALLE DE CONFÉRENCES/PROJECTIONS.
- Une boutique de site qui a pour objectif de commercialiser et faire connaître les savoir-faire locaux : produits alimentaires, objets culturels et artisanat d'art. Un espace de dégustation est envisagé afin d'organiser des ateliers cuisine et dégustation en lien avec les producteurs et les acteurs locaux.
- Une pépinière d'entreprises dont l'enjeu est de créer une offre en complémentarité avec les autres structures en place sur le territoire. Également, véritable outil de redynamisation du tissu économique de Malaucène touchée par la fermeture des papeteries, la pépinière accueillera de petites entreprises d'artisanat et de services.

L'avancement du projet : après les phases de lancement de la maîtrise d'œuvre, du choix de l'architecte, le projet a particulièrement bien évolué et devrait suivre le calendrier suivant.

2013

- Fin octobre : lancement de la mission de muséographie. Il s'agit de définir un programme détaillé pour l'exposition permanente dédiée au mont Ventoux et pour le sentier extérieur. Quelles thématiques ? Quels outils de médiation ? Quels publics ?

2014

- Dès le mois de janvier : lancement de la mission scénographique. Écriture d'un programme détaillé sur l'aménagement de l'espace d'exposition permanente et le sentier extérieur : une création graphique, une mise en scène des espaces, une définition de l'ambiance du lieu…
- Missions de maîtrise d'œuvre : Avant Projet Sommaire puis Avant Projet Définitif, instruction du permis de construire, étude de projet, préparation des marchés de consultation des entreprises.
- Mai : mission muséographique : rendu du programme.

2015

- Printemps : démarrage des travaux.

2016

- Août : réception des travaux.

Cette Maison intercommunale du Ventoux sera le plus grand équipement jamais réalisé sur Malaucène. Le rayonnement de cette Maison du Ventoux, équipement intercommunal de 1er plan, constituera une force d'attraction économique et touristique pour le village, sans que les contribuables Malaucèniens n'aient à en supporter la charge à travers le budget communal.



Vous êtes invités à
la cérémonie des vœux du Maire
et du Conseil Municipal
qui aura lieu
le samedi 25 janvier 2014
à 18h30
Salle du Blanchissage

AGENDA

• **DIMANCHE 19 JANVIER**
VU DU PONT d'Arthur MILLER
16 h : présentation de l'auteur par Paul PEYRE et Brigitte MARCHI
17 h : représentation par la Cie Jean THOMAS
Entrée 5 €
(Commission Culture)

• **DIMANCHE 9 FÉVRIER**
17 h : 1re partie « De l'écluse à la scène » par Guillaume GIRAUD, auteur, compositeur, interprète
2e partie, « Intimement Barbara » par Agnès RAVAUD
Entrée 5 €
(Commission Culture)

• **SAMEDI 15 FÉVRIER**
Repas de la Saint Valentin
Salle du Blanchissage
(Comité des Fêtes)

• **DIMANCHE 23 FÉVRIER**
Loto de l'Amicale des Pompiers
Salle du Blanchissage - 17 h

• **SAMEDI 5 AVRIL**
20h30 : « Tailleur pour dames » de Feydeau par l'Astrolabe de Sorgues
Résidence Arts et Vie
Entrée 5 €
(Commission Culture)